

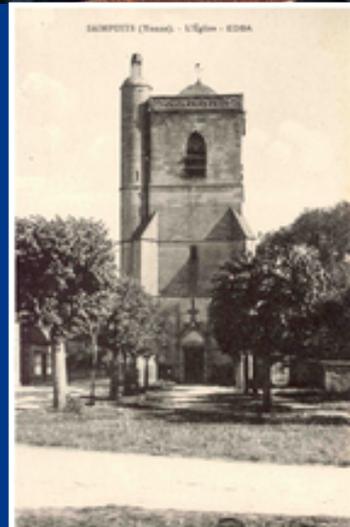
Le Sanepuisien

Bulletin municipal de Sainpuits



 Dossier spécial

L'histoire à Sainpuits - L'année 1914



N°1 : Juillet - décembre 2014

Le mot du Maire

Cher lecteur, chère lectrice,

Mon premier mot à l'occasion de ce premier numéro de notre journal communal d'information sera MERCI.

Merci à l'équipe sortante qui n'a pas ménagé sa peine pendant ces six dernières années et merci tout particulièrement à Jean-Marie CAILLON qui, après trois mandats de maire assumés avec compétence et désintéressement, nous laisse une commune aux finances saines et aux équipements en bon état.

Merci à tous les électeurs qui nous ont fait confiance pour cette nouvelle mandature au cours de laquelle nous nous efforcerons de mettre en œuvre des actions au profit de l'ensemble des sanépuisiens.

Merci à tous pour votre forte participation lors de ces élections municipales.

Merci d'avance à tous ceux qui nous aideront dans la mise en place de nos futurs projets et qui participeront aux actions menées par la commune, dont :

- la mise en œuvre de la dernière tranche des travaux de l'église,
- la restauration de la chapelle Notre Dame de Lorette,
- la rénovation et l'entretien des gîtes afin d'en maintenir la rentabilité,
- la recherche de nouveaux porteurs de projets désireux de s'installer à Sainpuits.

Je vous renouvelle l'engagement que nous avons pris vis-à-vis des associations que nous nous efforcerons d'aider à mener à bien leurs projets. Une vie communale harmonieuse est indissociable des actions qu'elle génère. L'engagement individuel désintéressé de chacun est essentiel. Mais il n'y a pas que la fête, des impondérables réglementaires devront être mis en œuvre comme :

- la mise aux normes des assainissements non collectifs après les audits du SPANC,
- l'accessibilité des services publics aux personnes à mobilité réduite,
- la résolution de quelques problèmes de circulation à des vitesses excessives ou d'assainissement,
- l'installation d'éclairage public dans les hameaux en partenariat avec le SDEY, après concertation avec les habitants,
- la construction d'un columbarium et d'un jardin du souvenir,
- la rénovation des installations de chauffage du bâtiment de la mairie,
- la mise en place et le balisage de chemins de randonnées en partenariat avec l'Office de Tourisme et les propriétaires.

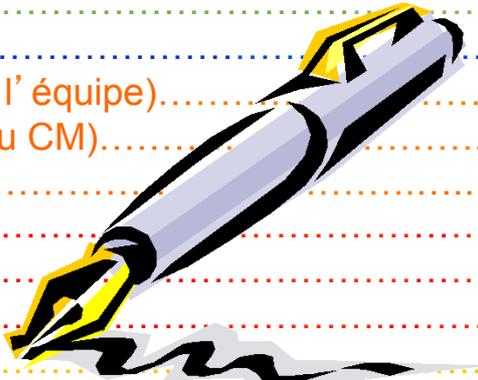
Afin de vous tenir régulièrement au courant de la vie communale, la construction d'un site internet pour la commune est en cours. Il permettra à chacun de retrouver des informations sur la vie communale (compte-rendu des conseils municipaux, informations générales des services publics, articles historiques, pratiques, ...) et associative (calendriers, informations particulières, ...), de transmettre des propositions, de répondre à des consultations, de communiquer sur des actions engagées au profit de tous, etc.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une bonne lecture et de vous souhaiter à tous un très bon été !

Votre Maire,
Xavier Parent

Sommaire du bulletin n°1

■ Le mot du Maire.....	page 2
■ Sommaire	page 3
■ Présentation de la commune.....	page 4
■ Conseil municipal (présentation de l' équipe).....	page 5
■ Conseil municipal (compte rendu du CM).....	page 6
■ Conseil municipal (Idem)	page 7
■ Vie des associations	page 8
■ Vie des associations	page 9
■ Vie des associations	page 10
■ Téléthon	page 11
■ Evènements	page 12
■ Evènement (cérémonie du 8 mai 1945)	page 12
■ Evènement (fête de la musique).....	page 13
■ Agenda	page 14
■ L'histoire de Sainpuits.....	page 15
■ L'histoire de Sainpuits.....	page 16
■ La vie de l'école.....	page 17
■ Aménagement du cadre de vie	page 18
■ Jeux.....	page 19
■ Informations pratiques	Page 20



La mairie est ouverte au public

Secrétariat :

Lundi de 9 heures à 12 heures

Jeudi de 9 heures à 12 heures

Samedi de 9 heures à 11 heures

Permanence du Maire ou des Adjointes

Lundi et samedi de 9 heures à 11 heures

Le Maire reçoit sur rendez-vous

Mardi de 9 heures à 11 heures

Samedi de 11 heures à 12 heures

Location Salle des fêtes

Maximum : 110 personnes – Caution demandée : 200€

Personne responsable de la salle des fêtes qui vous remettra les clés, à contacter :

Marie-Noëlle MARLIN : 03 86 74 77 15 – 06 71 86 64 60

La salle vous est remise propre et doit être rendue propre. Possibilité de louer le service de vaisselle : 0,50€ par personne comprenant les assiettes, verres et les couverts.

Tarifs des locations :

Habitants de Sainpuits : 170€ - Autres : 200€ - Commerciaux : 230€

Salle du haut (max. 19 personnes) : 30€ - Vin d'honneur : 85€ - Réunion commerciale : 130€

Un état des lieux est établi à la réception des clés, avant et après la location.

Présentation de la commune

Sainpuits et ses lieux-dits

Sainpuits est un village forterrat en limite de la Puisaye. Assis sur un sol calcaire « fort en terre » d'origine jurassique il se place parmi les grands plateaux où le remembrement des années soixante et l'arrachage des bouchures (haies) le destinent à la culture céréalière. La sécheresse des sols n'est que relative car l'eau est bien présente mais souterraine. La présence de ses nombreux puits fut à l'origine de son nom.

Du latin « sanus puteus » ou puits sain le nom évoque la potabilité de l'eau dont nos ancêtres profitaient.

Canton de Saint Sauveur en Puisaye et faisant partie de la communauté de communes Portes de Puisaye - Forterre le village compte 328 habitants sur 22,84 km². Son Eglise, sa chapelle, ses châteaux (des Barres, de Flassy, de la Breuille), ses carrières, ses calvaires et sa chaussée romaine en font un lieu d'histoire et de découverte.

On ne peut concevoir le village sans ses lieux-dits dont les appellations sont autant d'indications à la rêverie ou au réel. On retrouve là une particularité régionale des qualifications indiquant leur origine. Imaginons un parcours par les Cours, les Roses Petiots, Commecy, la Forêt Dardot, les Berthelots, le petit Mée, le grand Mée, la Carouble, la Breuille, la Villeneuve, les Barres, les Bordes, Flassy, le Buisson, Verrières, Fontaine, les Minerottes. Que de chemins parcourus en terminant par le bourg où le café et le ravitaillement vous attendent.



Sainpuits, c'est aussi la vie active

- ◆ **Bar - Café - Tabac - Station essence - Epicerie - Wifi**
Blanchard : 03 86 74 73 77
- ◆ **Paysagiste** - Béjot Thierry : SEMIRAMIS 06 30 40 87 95
- ◆ **Travail à domicile** - Bray Fabrice : 03 86 74 63 17
- ◆ **Garage des cours**
- ◆ **Commecy- Auto** - : 03 86 74 66 28
- ◆ **Courant 9 Electricité** : 03 86 74 62 55
- ◆ **Travaux agricoles** - ETA Caillon : 03 86 74 72 78
- ◆ **Montage Hangars**
Lemaitre François : 03 86 74 65 31
- ◆ **Ludo Transports** : 03 86 74 72 40
- ◆ **Maçonnerie** - Roux Michel : 03 86 74 77 93



Conseil municipal



**Xavier
Parent Maire**



Denis Pouillot
1^{er} adjoint Pdt commission des
travaux



Jacques Bouzat
2^{em} adjoint Pdt des
finances



Fabrice Gallon
3^{em} adjoint Communauté de commune et
Pdt des affaires scolaires



Denis Delaflotte
Conseiller



Jean-Michel Bardot
Conseiller



Florent Caillon
Conseiller



Benoît Vantighem
Pdt des relations avec
associations et manifestations



Vanessa Bray
Conseillère



Séverine Cagnat
Conseillère



Mathieu Bourgoïn
Conseiller

L' équipe municipale



Christine Roux
Secrétaire de mairie



Marie-Noëlle Marlin
Agent cantine et
gîtes



Bruno Bardot
Agent
technique



Delphine Pizaro
Agent d' école
maternelle



Corinne Boulmeau
Agence postale



Magalie Gautier
Agent cantine et
gîtes



🔗 Extraits des comptes rendus des séances du conseil municipal

◆ Séance du 15 avril 2014

➔ Vote des 4 Taxes :

- Taxe habitation 16,42 (18,20 en 2013)
- Taxe foncière sur les propriétés bâties 16,68 (18,49 en 2013)
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties 47,07 (52,17 en 2013)
- Cotisation foncière des entreprises 14,98 (16,60 en 2013)

➔ Vote des subventions

- Wadoo –kai : 200 euros
- UNA : 333 euros
- CIFA : 90 euros
- Le P' tit coin des lecteurs : 350 euros

Les associations qui sollicitent une subvention doivent en faire une demande motivée et justifiée.

➔ Vote du budget de la commune

- Section de fonctionnement 610.619 euros
- Section d'investissement 287.064 euros

➔ Vote du CCAS

- Section fonctionnement 1.535 euros
- Section investissement : néant

◆ Séance du 20 mai 2014

➔ Cimetière : vente de concessions

L'attribution concerne les seules personnes :

- décédées sur son territoire quel que soit leur domicile ;
- domiciliées sur son territoire alors même qu'elles seraient décédées dans une autre commune ;
- non domiciliées dans la commune mais qui y ont une sépulture de famille ;
- aux français établis hors de France n'ayant pas une sépulture de famille dans la commune et qui sont inscrits sur la liste électorale de celle-ci.

Le CM fixe le prix de la concession cinquantenaire à 200 euros à compter de ce jour.

↳ Contrat de canton

Demande de subvention pour travaux complémentaires à l'église pour la menuiserie et la pose de deux grilles ouvrantes .

↳ Location de parcelles

Suite à la dissolution de l' Association foncière le transfert des parcelles à la commune est effectué

Travaux des commissions

Voirie : Denis Pouillot - le programme de voirie a été établi et adressé à la communauté de communes.

Affaires scolaires : Fabrice Gallon -- NAP à l'étude ; période déclarée de 14 à 15h.

Gites : la recherche de locataires est intensifiée.

Assurances : Vanessa Bray étudie une synthèse des contrats d' assurances.

Manifestations : Benoit Vantigham fait un point avec les associations.

Finances : Jacques Bouzat et Florent Caillon renégocient le taux de l'emprunt contracté pour l'acquisition des appartements avec le directeur de la banque populaire.

Communication : Jacques Bouzat sollicite des informations sur le patrimoine pour le bulletin municipal.

D.Delaflotte informe que JM Caillon est président du SIAEP .Il suggère de faire un emprunt pour réparer les fuites d'eau .

SYNDICAT DE CHASSE DES PROPRIÉTAIRES DE SAINPUITS

Daniel Bucheton, Président du syndicat de chasse sur la commune a la responsabilité de gérer une équipe d'une douzaine de chasseurs sur le territoire. Statuts déposés en bonne et due forme à la Mairie depuis 2009, le groupe recherche dès l'ouverture le petit gibier à travers bois et plaines. Selon un plan défini, trois journées au lièvre sont autorisées. Hélas, le petit gibier devient rare et c'est par l'implantation aux frais du syndicat que la perdrix grise et le faisan devraient se perpétuer.

Daniel Bucheton, enfant du pays, se souvient avant les remembrements des bouchures et des petits bois qui décoraient la campagne et favorisaient la nidification et les refuges pour toutes les espèces. Quant aux renards, autre fléau pour ces espèces, l'autorisation aux tirs d'été permet leur limitation. Cependant et malgré ces contraintes, reste le plaisir de se retrouver au casse-croûte du matin pour bien entamer une journée principalement consacrée à la nature.



COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes est l'association à Sainpuits qui organise les manifestations festives de la commune. Son bureau est présidé par Marie-Noëlle Marlin.

Toute personne du village peut participer à la vie de cette association en y apportant de l'aide, des idées et de la convivialité. Il suffit de contacter la présidente pour y adhérer. L'esprit empreint de bénévolat a permis la réussite des manifestations passées comme la Foire du 2 mars ou la fête de la musique du 21 juin de cette année.



Les manifestations prévues pour 2014 au second semestre sont :

- La fête de la Madeleine les 19, 20 et 21 juillet**
- Le loto le 19 octobre**
- La Foire aux vins le 15 novembre**

Un grand merci à Marie-Noëlle à tous les bénévoles qui sont le gage des moments privilégiés à Sainpuits.

LA BIBLIOTHÈQUE

Venez découvrir le p'tit coin des lecteurs, la bibliothèque associative ouverte depuis octobre 2010, dans votre commune.

Le p'tit coin des lecteurs saura vous séduire grâce à :

- ♦ **De nombreux ouvrages** récents et thématiques : terroir, policier, historique...
- ♦ **Un coin jeunesse** approprié pour chaque âge : apprentissage de la lecture, albums illustrés, bandes dessinées, mangas...



Tout cela dans un cadre **chaleureux et convivial**.

L'adhésion annuelle de **8€ par foyer** vous permet d'emprunter de nombreux livres tout en vous laissant le temps d'apprécier vos lectures sans délai de retour restrictif.

VENEZ EN PROFITER !

Horaires d'ouverture de la bibliothèque

- ♦ Mercredi de 15h30 à 17h
- ♦ Samedi de 10h30 à 12h

La bibliothèque es située au **rez de chaussée de la mairie**.

Plus de renseignements au **03 86 74 63 84** ou leptitcoindeslecteurs@hotmail.fr



CLUB DE L' AMITIÉ DE SAINPUITS

Le club de l'amitié de Sainpuits a été fondé en 1983, il comprend 34 adhérents dont 18 de la commune et 16 des communes avoisinantes.

Le club se réunit à la salle des fêtes tous les premiers mardi du mois sauf en Août avec jeux de belotte, scrabble, petits chevaux et jeux de dame et se termine par la fête des anniversaires du mois avec un bon petit gouter.

Nous commençons l'année par l'Assemblée Générale qui commence à 10 heures avec un compte rendu de l'année écoulée puis projets pour la nouvelle année et paiements des cotisations qui sont à l'heure actuelle de 15€ par adhérent et se termine à 12 heures avec un repas gratuit offert par le club à la salle des fêtes.

Le premier Dimanche de février nous organisons un Coq au vin animé par deux musiciens qui fait salle comble, et le premier Dimanche de mars, le club participe à la foire.

En juin, vue l'âge des adhérents une sortie d'une journée, quelque fois une sortie Publicité.

Au mois de novembre un repas de fin d'année gratuit au restaurant où nous invitons les personnes qui nous ont aidées à nos deux festivités de l'année.

Le premier Dimanche de décembre Loto à la salle qui termine l'année.

Notre trésorerie est saine et une petite subvention est la bienvenue merci.



Le succès de Téléthon ne s'est jamais démenti, témoignant de la fidélité sans faille des français à cet évènement qui allie spectacle, information et mobilisation populaire. De nombreux acteurs et actrices, chanteurs et chanteuses, ou champions sportifs, ont été parrains de l'émission.

Près de 5 millions de français participent chaque année au Téléthon. Le premier week-end de décembre, ils assistent à l'une des 20 000 animations sportives, culturelles, ludiques ou gastronomiques organisées dans plus de **10 000 communes de métropole et d'outre-mer**.

Pour organiser ces manifestations, le Téléthon peut compter **sur les bénévoles : 200 000 femmes et hommes de la Force T** – comme Téléthon. Ils sont encadrés par 145 équipes de coordinations. En leur sein, près de 1 800 équipiers, des bénévoles permanents, veillent au bon déroulement des animations et de la remontée des fonds.

Communication, mobilisation des entreprises ou des scolaires, tâches administratives, réalisation de vidéos ou de sites internet, contrôle de la collecte... Le Téléthon fédère des bénévoles de toutes générations et de toutes compétences. Leur point commun : une énergie à toute épreuve.

Pour recueillir les promesses de dons, cet évènement, le Téléthon, a créé un numéro d'appel, **le 3637**. Chaque année, plus de 20 000 bénévoles, ceux du Lions Club International, sont présents **pour répondre bénévolement aux appels de centaines de milliers de donateurs**. Ce dispositif est aujourd'hui complété par le don par internet et mobile sur **www.telethon.fr** et les sites des partenaires du Téléthon. Plus rapide, un don en ligne, c'est 1 euro d'économisé en frais de traitement et donc 1 euro supplémentaire pour la recherche.

Aujourd'hui grâce aux dons, la recherche avance avec l'avis favorable de l'EMA (Agence européenne du médicament), pour la mise sur le marché d'un médicament de thérapie innovante pour la myopathie de Duchenne.

La commune de Sainpuits s'est, depuis de nombreuses années, associée à cet évènement en organisant, le vendredi du Téléthon, une manifestation regroupant des associations de la commune (sapeurs-pompiers, club des aînés, comité des fêtes, karaté et bibliothèque) et les enfants de la maternelle.

Les habitants se sont toujours déplacés en masse pour cette manifestation et le résultat de la collecte, autour de 800€, n'a jamais faibli.

Aussi, afin de continuer d'aider le Téléthon, je vous donne rendez-vous les 4 et 5 décembre 2014.

Alain Debailleul, Responsable de l'Yonne

🕒 Cérémonie du 8 Mai 1945



Pierre GRANDJEAN, enfant de Sainpuits s'est engagé dans la Résistance au cours de la Seconde Guerre mondiale. Il était membre du maquis d'Étais-la-Sauvin.

C'est avec ses camarades que le 24 Août 1944, ils ont décidé d'attaquer la queue d'une colonne allemande en route vers Clamecy. La colonne a fait demi tour et ses mitrailleuses ont criblé de balle ces courageux garçons. Trois d'entre eux sont morts dont Pierre GRANDJEAN.

C'est avec émotion que la commune rassemblée a honoré son souvenir.

Puis le rassemblement des habitants, le conseil municipal, et le détachement des pompiers volontaires se rendirent au monument aux morts où l'appel des soldats morts ou disparus pour la France honora la mémoire des enfants du pays.



 Fête de la musique

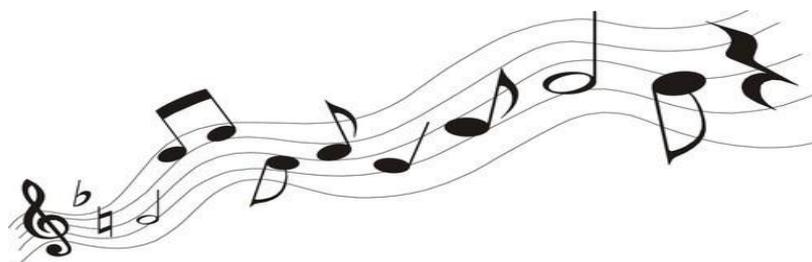
La soirée du dernier jour du printemps organisée par le Comité des fêtes s'est déroulée dans une ambiance musicale et bon enfant. Les tables au complet firent le plein des frites tout en applaudissant les danseurs .



Un grand merci pour tous ceux qui s'investissent bénévolement à l'occasion de tous ces évènements.



Bravo au Comité des fêtes qui a tenu à la demande aux grillades, au rosé pamplemousse et à l'organisation de la soirée dansante . Que ce nouvel été annonce des beaux jours pour tous.





Fête de la Madeleine : 19-20-21 juillet

- Défilé aux lampions et musique
- Feu d'artifice (spectacle pyromélodique)
- Fête foraine
- Buvette
- Vide grenier
- Bal
- Jeux d'enfants



Fête de l'agriculture: 30-31 août

- Concours de labour avec la finale inter-régionale de Bourgogne Franche Comté
- Moiss' batt' cross'
- Démonstration de chiens de troupeau
- Spectacles équestres
- Loto bouse
- Pousser de ballots
- Lancé de bottes de paille
- Atelier poterie
- Exposition d'ancien matériel agricole
- Marché du terroir
- Mini ferme

Vaches, blé, bière, lait, porcs, vignes, légumes.. se côtoient au quotidien dans notre département offrant à nos agriculteurs des opportunités de diversification notamment via la vente direct à la ferme.

Les jeunes agriculteurs de l'Yonne, autour de cet axe de communication, proposent au public de venir échanger avec le monde agricole, en particulier avec les jeunes agriculteurs de Saint-Sauveur.

- ↳ **Ouverture de la chasse** : 21 septembre à 8h00
- ↳ **Loto du comité des fêtes** : 19 octobre
- ↳ **Cérémonie du 11 novembre**
- ↳ **Foire aux vins** : 15 novembre
- ↳ **Saint Eloi à Etais-la-Sauvin** : date à préciser
- ↳ **Téléthon** : 5 décembre
- ↳ **Loto du club de l'amitié** : 7 décembre à la salle des fêtes

... et en décembre :

- Goûter et visite du père Noël aux enfants
- Distribution des colis
- Spectacle de Noël

Centenaire de la grande guerre 1914-1918



Ce samedi 1^{er} août 1914 à 15h45 la mobilisation générale était décrétée à SAINPUITS comme dans toute la France.

Colette écrit « Comment oublierai je cette heure-là. Tous les vacarmes jaillissent à la fois : le tocsin, le tambour, les cris de la foule, les pleurs des enfants... On se presse autour de l'appareur au tambour qui lit ; on n'écoute pas ce qu'il lit parce que l'on sait »

La mobilisation affectera 165 soldats dont 42 tomberont au champ d'honneur, un sur quatre. Lourd bilan pour ce village dont la population de 711 habitants au recensement de 1911 chutera à 608 en 1921.

Deux jours après la mobilisation le conseil municipal sous la présidence du maire Régnier ouvre une session extraordinaire. Le compte rendu précise que le départ pour l'armée des deux boulangers menace de priver de pain la population restante. Il est décidé de créer une boulangerie municipale que le conseil fera fonctionner sous son contrôle et sous la

garantie communale en procédant à la réquisition des fours, du matériel de boulangerie, des farines, du bois de chauffage existant chez les boulangers de la commune. 75 hectolitres de blé sont achetés à la Carouble au prix de 22frs l'hectolitre. Le blé converti en farine au moulin des héronnes (Ménestreau) sera payée en argent. Le son sera vendu au cours du jour. Le prix du pain de deux kilos reste fixé à 75 centimes.

A la nouvelle session du 11 Août « considérant qu'il est du devoir élémentaire des commerçants de ne pas aggraver par une majoration des prix la situation matérielle des familles dont les chefs sont partis à l'armée, le maire décrète :

Article 1 : Les marchandises alimentaires seront vendues au poids ou à la mesure selon leur espèce.

Article 2 : Il est interdit de majorer les prix sans justification donnée par production de factures de fournisseurs.

Article 3 : Tout contrevenant sera poursuivi et sanctionné par la fermeture du magasin. »

Une commission est nommée pour visiter les bestiaux et les fourrages devant être livrés pour le ravitaillement de l'armée.

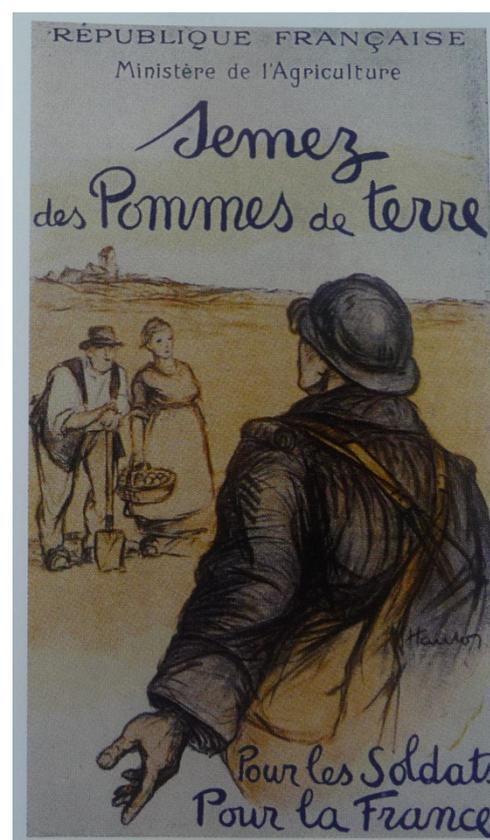
L'histoire de Sainpuits

Le 16 Août suite à une lettre du Préfet de l'Yonne relative aux demandes d'allocation journalière produite par les familles des réservistes et territoriaux rappelés sous les drapeaux le conseil accepte à l'unanimité dix demandes dans la commune.

Dans la même séance il a été examiné les offres faites par Mr le Comte de Kergorlay fournissant 24 lits tout montés et Mr Grégoire, propriétaire du château de la Breuille mettant son château à la disposition des blessés et convalescents. Le conseil accepte les offres présentes et à venir pour le service de nos soldats.

Ainsi furent prises les premières décisions du conseil municipal la déclaration de la guerre. Ces mesures de solidarité prises par le village ajoutent au sacrifice des paysans et artisans qui en majorité seront les « poilus » exemples d'endurance et de fermeté dans l'enfer des tranchées qu'ils vont subir. SAINPUITS va connaître la situation des hommes au front et des femmes au travail. Celles-ci assumeront aussi l'assistance aux blessés à l'OAC de la Breuille. Ces « anges blancs » surnom qu'on leur donnera ne comptent plus leur temps. Lassées par le labeur ingrat des champs, inquiètes et aux aguets des tristes nouvelles apportées ou affichées par la commune, elles assument le destin dramatique de ceux qui ne reviendront pas. D'août à Décembre Sainpuits aura perdu dix hommes au combat : Sept « tués à l'ennemi » dans le Pas de Calais, la Somme, la Marne, la Lorraine, les Ardennes, la Belgique. Deux emportés par la fièvre typhoïde. Un décédé de ses blessures et un autre disparu.

Telle fut l'histoire à Sainpuits il y a cent ans.



Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site internet dédié au centenaire 1914-1948 : <http://centenaire.org/fr>

La Mission du Centenaire de la Première Guerre mondiale est un groupement d'intérêt public créé en 2012 par le Gouvernement dans la perspective de préparer et de mettre en œuvre le programme commémoratif du centenaire de la Première Guerre mondiale.

La vie de l'école

L'histoire scolaire de notre village s'écrit depuis quelques années au sein d'un R.P.I. (Regroupement pédagogique Intercommunal) comprenant les enfants de LAINSECQ, SOUGERES, THURY, SAINPUITS et Ste COLOMBE, de la maternelle au primaire. L'effectif d'environ 110 enfants est réparti selon les niveaux sur les écoles de de Lainsecq Sougères Thury et Sainpuits avec cinq institutrices. Une organisation efficace des transports scolaires assure l'acheminement et le rapatriement de tout ce petit monde.

Pour cette année notre école a accueilli 27 enfants en petite et moyenne section de maternelle et une nouvelle institutrice, Caroline RALIERE. Cette jeune institutrice de 28 ans a rejoint notre école après une année à Treigny avec les CP/CE1/CE2.

Tout en ayant des attaches familiales à Etas elle est domiciliée à Gî l'évêque. Cette dernière a mis en place l'accueil de nos enfants avec l'aide de Delphine PIZARO l'ATSEM. Les deux cantinières assurent la confection et le service d'une vingtaine de repas/jour.

La journée est rythmée par un temps d'accueil, des ateliers dirigés des moments de jeux libres, l'apprentissage de comptines la découverte d'histoires et une activité physique quotidienne. Les enfants ont participé à des sorties et activités :

- Cross avec les autres écoles en Septembre du R.P.I
- Spectacle de Noël offert par les municipalités du RPI en novembre et spectacle de Noël en décembre à la salle des fêtes.
- Un spectacle de chansons et comptines en mars.
- Le carnaval dans les rues de Sainpuits et une visite au Museum d'Histoire naturelle en avril.
- Une randonnée avec les écoles du RPI et la visite du Parc du moulin à eau à Sens en juin.
- La Kermesse du RPI a clôturé l'année le 28 juin sous le soleil et avec une forte affluence qui aura été profitable à la coopérative scolaire.

Le rentrée scolaire 2014 se déroulera le 2 septembre avec un effectif stable de 27 enfants et comme nouveauté la mise en place des nouveaux rythmes scolaires avec 4,5 jours d'école par semaine et de nouvelles activités périscolaires à la charge de la commune. Le budget scolaire représente près du quart du budget communal.

L'association des « Amis de l'école » présidée par Valérie Mercier permettra encore cette année aux enfants de Sainpuits de participer aux cours de natation à Entrains le samedi matin pendant les vacances d'été. Renseignements en Mairie.



Aménagement du cadre de vie

DU NOUVEAU EN DÉCHETTERIES

L'accès à la déchetterie évolue et va être conditionné par la présentation à l'entrée d'une **carte magnétique**. Cette carte nominative et personnelle va faciliter la gestion des équipements. Les cartes sont strictement personnelles et ne doivent pas être prêtées, données ou échangées à un autre particulier ou aux artisans pouvant travailler chez l'utilisateur.

La première carte est gratuite. La perte ou le vol de celle-ci entraînera une facturation de 8 € pour son remplacement (sauf sur présentation d'une déclaration de vol).

Comment obtenir votre carte ?

Si vous n'avez pas votre carte, une fiche de réservation de carte d'accès est disponible :

- En déchetteries aux horaires d'ouverture,
- Par mail auprès du SMP : jerecycle@smpuisaye.fr ou au 0 800 584 762
- À votre mairie

En déchetterie ou en mairie, se munir d'un justificatif de domicile et du N° de votre bac à biodéchets.

Une fois cette fiche de réservation remplie et envoyée au Syndicat, la carte d'accès sera délivrée sous 3 semaines maximum et pourra être retirée en déchetterie.



HORAIRES D'ÉTÉ DES DÉCHETTERIES – AVRIL À OCTOBRE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Charny	14h-17h	9h-12h	9h-12h / 14h-17h	14h-17h	9h-12h	9h-12h / 13h30-17h30
Champcevrains		9h-12h		9h-12h	14h-17h	9h-12h
Molesmes		15h-18h		15h-18h	15h-18h	10h-12h / 14h-18h
St Amand	9h-12h		9h-12h / 14h-17h30			9h-12h / 14h-18h
St Fargeau	14h-17h	14h-17h			9h-12h	14h-17h
St Sauveur	9h-12h		9h-12h	14h-17h		9h-12h
Pourrain		14h-18h	9h30-12h		14h-18h	9h-12h / 14h-18h
Toucy	14h-18h					
Coulanges		9h-12h		9h-12h		14h-17h
Etais la Sauvin			14h-17h		9h-12h	9h-12h

La collecte et les jours fériés

Attention : il n'y a pas de collecte les jours fériés et la tournée des jours suivants est décalée d'un jour.

Ex : la semaine du 14 juillet, la collecte des ordures ménagères et biodéchets du mercredi 16 juillet est décalée au jeudi 17 juillet.

Merci de sortir votre poubelle la veille au soir, les horaires pouvant différer.

Vous n'avez pas d'équipement ?

Le syndicat mixte de la Puisaye a distribué à chaque foyer un bac vert ou un bioseau afin de collecter en porte-à-porte les déchets. **Si vous ne possédez pas cet équipement, contactez la mairie.**

Pour tout renseignement, appelez le :



APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

jerecycle@smpuisaye.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
A									
B									
C		■		■			■		
D			■			■		■	
E									
F									
G	■	■		■					■
H							■	■	
I									
J				■					

HORIZONTALLEMENT

- A) Nom d'un célèbre village de Forterre
- B) Héberge en caserne
- C) Fleuve côtier - Thallium chimique
- D) Argon - Article arabe
- E) Patrimoine de Sainpuits
- F) Touche du bois
- G) Déduite
- H) Imbécile
- I) Habitant régional
- J) Elue - Plante aromatique

VERTICALEMENT

- 1) Formule d'ouverture - conifères
- 2) Berge - En plus - La bonne à faire
- 3) Pas ailleurs - Convoité
- 4) Expression enfantine - Arrivée à l'envers
Phonétiquement retiré
- 5) Famille des champignons des prés
- 6) Eau troublée - Intentera en justice
- 7) Fin d'infinifif
- 8) Explosif - Arrivée - Argent raccourci
- 9) Excréments - Tue n'importe comment

Informations pratiques

PHARMACIES (les plus proches)



SAINT-SAUVEUR	03 86 45 54 36
ENTRAINS	03 86 29 22 32
ETAIS	03 86 47 21 97
THURY.....	03 86 45 22 96
Pour la pharmacie de garde	17

MÉDECINS



Da Silva Moreira Paulo (Sainpuits).....	03 86 74 68 57
Maison de la santé (Saint-sauveur)	03 86 44 41 60
Conseil Alain (Entrains)	03 86 29 22 11

AMBULANCES TAXIS

Champagnat (Etai)	03 86 47 20 61
Martin (Billy)	08 99 03 50 33
Ambulance taxis (Saint-Sauveur)	03 86 45 52 06
TAXI treignyçois	03 86 45 57 50

VÉTÉRINAIRES



Dizien 1 route de Toucy Saint-Sauveur	03 86 45 58 90
Groupe Vétérinaire Entrains-Varzy.....	03 86 29 44 67
Clinique Vétérinaire Avenue du Général de Gaulle Toucy	03 86 44 14 75
URGENCES	06 78 58 08 85
<i>En semaine de 19h00 à 8h00</i>	
<i>Et du samedi 17h au lundi 8h00</i>	

CLINIQUE



Clinique du Nohain (Cosne sur Loire)
03 86 28 60 00 / 03 86 28 39 50

SERVICES D'URGENCE

15

Samu

17

Gendarmerie

Gendarmerie de Toucy
03 86 44 11 17

18

Pompiers

Urgence centre Sainpuits
Denis Pouillot
06 75 59 06 69

LA POSTE

La Poste
1 rue de la Chapelle
03 86 74 71 61



EDF

Standard Toucy
03 86 44 29 15
Urgences – 09 72 67 50 89



SYNDICAT DES EAUX

03 86 44 01 42

AIDE AUX PERSONNES

Association d'aide à domicile
UNA Puisaye Forterre
03 86 74 67 25

ORDURES MÉNAGÈRES

0 800 584 762